

bulletins-electroniques.com
veille technologique internationale • un service ADIT

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

découvrir consulter recevoir rechercher utiliser s'exprimer

Technologies Internationales >>

Technologies Internationales 143 >> 2/05/2008

Produits agroaromatiques et cosmétiques

Pôle Pass : "du bleu azur au bleu lavande", une greffe qui prend

http://www.bulletins-electroniques.com/ti/143_08.htm

Copyright © ADIT

Entre le coeur de la Provence et ses plantes à parfums et aromatiques - dont on extrait les matières premières végétales nécessaires à la fabrication des produits de plusieurs secteurs industriels phares - et la région de Grasse, berceau historique de la parfumerie, c'est déjà une très longue histoire. Mais mondialisation oblige, ce savoir-faire extrêmement réputé, traverse aujourd'hui une phase caractérisée par une concurrence particulièrement intense. Qui plus est, cette industrie aromatique est de plus en plus soumise à une forte pression réglementaire, essentiellement à travers le règlement REACH et le septième amendement à la directive sur les produits cosmétiques. D'où la création du pôle Pass - acronyme de parfums, arômes, senteurs et saveurs - dont les initiateurs ont estimé qu'il était urgent de transformer toutes ces contraintes en opportunités de recherche.



"Environ 120 des quelque 130 distilleries d'huiles essentielles françaises sont installées en Provence. Or ces huiles essentielles sont directement concernées par la réglementation REACH", précise d'emblée Philippe Claud, le délégué général du pôle Pass. Le règlement n° 1907/2006 REACH (Registration, Evaluation and Autorisation of Chemicals) du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne, adopté le 18 décembre 2006 et en vigueur depuis le 1er juin 2007, a pour objectif de caractériser plus de 30.000 substances chimiques afin de garantir la protection de la santé humaine et de l'environnement. Aussi le parlement européen a-t-il décidé de mettre en place un système intégré d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des substances chimiques au sein de l'Union européenne. Ainsi, dès le 1er juin 2008, les producteurs de toutes les nouvelles substances chimiques devront attester de leur innocuité. En outre, cette nouvelle réglementation accorde un délai de onze ans aux industriels pour tester les substances existantes.

Autre menace pesant sur l'industrie aromatique : le 7e amendement à la directive des produits cosmétiques, qui vise à interdire progressivement, dès 2009 et jusqu'en 2013, l'utilisation d'animaux pour tester des ingrédients entrant dans la fabrication des produits cosmétiques. Or en l'absence de méthodes substitutives, les entreprises de ce secteur, dont la réussite repose essentiellement sur le lancement de nouveaux produits, pourraient se retrouver dans une situation délicate. "Pour répondre à ces nouvelles contraintes réglementaires, il est donc nécessaire que les entreprises du secteur aromatique fassent appel aux ressources de la R&D dont elles ne disposaient pas jusqu'à ce jour", rappelle le délégué général du pôle Pass.

C'est donc dans ce contexte de menaces potentielles pesant sur toute une filière, regroupant les fabricants d'arômes et d'huiles essentielles, fournisseurs, non seulement des marchés emblématiques que représentent les parfums et les cosmétiques, mais aussi des produits de toilette et d'hygiène, des savons et détergents, des médicaments, du tabac et de l'industrie agroalimentaire, qu'est née l'idée de créer le pôle Pass. "Ainsi nous avons pu réunir tous les principaux acteurs menacés par ces contraintes réglementaires, depuis les producteurs de plantes à parfums jusqu'aux industriels du bassin de Grasse", souligne son responsable.

Sept projets pour un coût de 11 millions d'euros

Pour l'essentiel, les fondateurs du pôle sont des syndicats ou des associations professionnelles qui disposent de leur propre réseau d'entreprises, et des établissements de formation. On y trouve en particulier l'Office national interprofessionnel des plantes à parfums, aromatiques et médicinales

Tous les articles parus >>

Mondialisation oblige, l'industrie aromatique est confrontée à une sévère concurrence. Qui plus est, elle est soumise à une forte pression réglementaire. Le pôle Pass se propose de transformer ces contraintes en opportunités de recherche.

Cet article a été rédigé par **Jean-François Desessard**.

Focus :

Sept projets labellisés :

- **Immunosearch** : proposition de méthodes alternatives aux tests sur les animaux, définissant de nouvelles normes applicables dans le domaine des tests d'innocuité (parfums, arômes, cosmétiques).

- **Novoaromes** : caractérisation et quantification des composés non volatils des extraits naturels et odorants. Mise au point de nouveaux protocoles pour caractériser ces extraits afin de rester compétitif face aux nouvelles contraintes réglementaires.

- **Ambisafe** : amélioration de la connaissance des produits de combustion et de diffusion des parfums d'ambiance. Elaboration d'une méthode d'analyse de routine de référence permettant d'évaluer et d'améliorer la sécurité des bougies et encens parfumés.

- **Claryssime** : optimisation de la compétitivité du sclaréol français depuis le végétal jusqu'à la molécule purifiée. Il s'agit donc d'augmenter la quantité de sclaréol produit, de minimiser le volume de paille improductif, d'identifier les gènes impliqués dans la synthèse et la sécrétion du sclaréol, enfin d'améliorer la connaissance des coproduits.

- **Valoplasma** : utilisation des procédés plasmas pour traiter et valoriser les déchets issus de l'industrie de la parfumerie.

- **Peptide Bending** : développement de modèles alternatifs pour évaluer la capacité sensibilisante ou allergisante des produits de la filière.

- **Option sécurité des produits** : projet de formation dans le cadre du cycle ingénieur Polytech'Nice Sophia (Unsa), département de Génie biologique.

Pour recevoir les prochaines parutions, abonnez-vous à "Technologies Internationales" :

Abonnement par **email (gratuit)** >>

Abonnement version **papier** >>

Tout savoir sur
Technologies Internationales >>

Abonnés version **papier** :

(Onippam), centré sur l'amont de la filière, Cosmed, une association nationale qui regroupe la plupart des PME-TPE du secteur des cosmétiques, Prodarom, le Syndicat national des fabricants de produits aromatiques, et le Syndicat national des ingrédients et des arômes alimentaires (Sniaa), auquel il faut ajouter l'Université européenne des senteurs et des saveurs (UESS). "C'est un peu le fédérateur de tout le SPL, l'ancien système productif local senteur et saveur de l'ouest de la région, où l'on retrouve des entreprises provençales plus typiques qui génèrent des applications aromatiques mais également une filière cosmétique", précise-t-il.

A ce jour, Pass a labellisé sept projets qui représentent un coût global de 11 millions d'euros, dont 40% sont d'ores et déjà financés (voir "**Sept projets labellisés**" ci-contre). Deux d'entre eux le sont majoritairement par le fonds unique interministériel (FUI), des compléments étant apportés par les collectivités territoriales et locales et les communautés d'agglomérations.

"Ainsi le conseil général des Alpes-Maritimes par exemple est impliqué dans certains projets. De son côté, la Région Paca a également participé au lancement initial de plusieurs projets. Désormais, chaque année elle coorganise avec Oséo au moins deux appels à projets de recherche finalisée", résume Philippe Claud. Quant à proposer des projets dans le cadre d'appels à projets de l'ANR, le délégué général du pôle ne l'exclut pas. "Nous travaillons en effet sur des sujets, par exemple l'évaluation écotoxicologique des huiles essentielles, qui pourraient, à terme, nous y conduire". Précisons que parmi les sept projets labellisés, Immunosearch est sans doute le plus emblématique, en particulier parce qu'une start-up du même nom, créée en décembre 2006, représente une sorte de success story pour le pôle (voir "**Immunosearch, projet phare du pôle PASS**" en fin d'article).

Le temps nécessaire au développement d'une greffe

Fin mars, cela a fait un an que Philippe Claud est aux commandes de ce pôle, aux côtés de son président, Han Paul Bodifée, également président de Prodarom. Avant de prendre ce poste, il a travaillé essentiellement dans le domaine de la R&D, plus particulièrement au sein des secteurs de la pharmacie et des biotechnologies, ce qui l'a amené à collaborer quelque peu avec les pôles de compétitivité naissants. "C'est un concept auquel je crois beaucoup. Cette philosophie du cluster à l'américaine nécessite cependant d'être transposée à la culture française. Aussi faut-il redimensionner ce concept afin de faire prendre la greffe", estime-t-il. Une démarche d'autant plus difficile que tous les pôles de compétitivité labellisés n'ont pas démarré avec le même héritage. Pour certains, une fois la labellisation acquise, il leur a suffi d'ouvrir les cartons pour lancer des projets et formaliser davantage les collaborations existantes. Pour eux, la mise en place de ce concept a donc été un facteur de développement, preuve que cette approche était la bonne. En revanche, pour ceux qui ne disposaient pas déjà d'un réseau formalisé, autrement dit pour une grande majorité des pôles labellisés, tout est à bâtir, ou presque.

"C'est un travail qui demande beaucoup d'énergie et de temps", constate Philippe Claud. Une remarque d'autant plus importante alors que l'évaluation des 71 pôles de compétitivité français est en cours. "Nos évaluateurs semblent avoir pris conscience qu'un projet de R&D d'une durée de trois ans ne peut en aucun cas générer des retombées, tant en termes de chiffre d'affaires que d'évolution d'embauches, l'année suivante. Le concept prend, c'est indéniable, mais encore faut-il lui donner du temps pour pouvoir pérenniser cette démarche", insiste-t-il.

Ainsi, parmi les sept projets du pôle Pass, certains sont dans une première phase que l'on peut qualifier d'amorçage. Pour d'autres, des réflexions sont en cours quant à leur prolongement. Si jusqu'à présent, les sept projets labellisés l'ont été uniquement par ce pôle, ce dernier instruit actuellement plusieurs dossiers qui pourraient déboucher sur des colabellisations. "Nous avons des convergences thématiques avec certains de nos homologues comme Qualitropic, le pôle agronutrition en milieu tropical de La Réunion, avec lequel nous avons déjà commencé à travailler sur des projets".

En revanche, a contrario de beaucoup d'autres pôles qui ont opté pour la mise en place d'une solide démarche à l'international, les responsables du pôle Pass n'ont pas placé celle-ci parmi leurs priorités. "C'est en effet un savoir-faire quelque peu ancestral dans la région puisque les entreprises qui y sont implantées affichent un taux à l'export qui oscille entre 60 et 80%", rappelle Philippe Claud. Aussi n'est-ce pas à ce niveau que le pôle va pouvoir leur apporter une aide. Par contre, ses responsables s'y intéressent dans la perspective de monter des partenariats technologiques. L'année passée, la direction générale des entreprises (DGE), au sein du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi (Minife), a lancé un programme de partenariat technologique international (PPTI) sur lequel Pass s'est aussitôt positionné et a remporté un appel à projet auquel travaille une personne spécialiste des projets européens mise à disposition par l'UESS. Pour Philippe Claud, le "principal objectif est d'essayer d'amener des entreprises de la région à initier des coopérations technologiques internationales".

Mener de front toutes ces actions nécessite évidemment de disposer de moyens, tant humains que financiers. Aujourd'hui, l'ensemble de ce travail est mené par une petite équipe opérationnelle qui regroupe environ trois salariés du pôle et des personnels mis à disposition par certains des fondateurs, en particulier l'UESS et l'Onippam. Quant au budget de fonctionnement de Pass, il s'élève à environ 250.000 euros par an ce qui n'est pas de trop pour l'ambition stratégique qu'il affiche : devenir un pôle de dimension européenne, tant en matière d'évaluation toxicologique que dans le domaine de la caractérisation physicochimique (voir "**Quand le plasma valorise les déchets de l'industrie de la parfumerie**" en fin d'article). "C'est un travail de longue haleine, mais encore une fois, la greffe prend. Les financements de nos projets commencent à arriver et le réseau de financeurs potentiels, que nous considérons davantage comme des collaborateurs, se tisse progressivement. Il faut juste nous accorder le temps nécessaire au développement de cette greffe", conclut Philippe Claud.

Le point sur :

Immunosearch, projet phare du pôle PASS

Emblématique de ce pôle de la région Paca, Immunosearch l'est assurément. Rappelons qu'il a été le premier projet labellisé par le pôle Pass. Qui plus est, il apporte une réponse face à la menace représentée par le 7e amendement à la directive européenne sur les cosmétiques qui entrera en vigueur en 2009. Enfin, ce projet a conduit à la création d'une start-up, en décembre 2006, qui porte son nom, Immunosearch.

Fondée par Hervé Groux, son actuel président-directeur général, cette entreprise est porteuse d'un projet qui apparaît comme une solution alternative face à l'application de ce 7e amendement. Immunosearch a décidé en effet de travailler au développement de tests alternatifs in vitro de toxicologie qui permettront ainsi d'éviter de recourir aux tests sur les animaux. Il s'agit en fait d'identifier des

Téléchargez ici la [version pdf >>](#)

Transmettre cet article
par email >>

Recommander ce site
à un collègue / ami >>

Les articles de "Technologies Internationales" classés par thèmes :

- [Aéronautique](#)
- [Agronomie](#)
- [Alimentation](#)
- [Biologie/Biotech.](#)
- [Electronique](#)
- [Energie](#)
- [Environnement](#)
- [Espace](#)
- [Génie civil](#)
- [Informatique](#)
- [Matériaux/Chimie](#)
- [Mécanique](#)
- [Médecine](#)
- [Micro/Nanotech.](#)
- [Optique](#)
- [Pharmacie](#)
- [Physique](#)
- [Politique techn.](#)
- [Sciences humaines](#)
- [TIC/Télécoms](#)
- [Transports](#)
- [Tous les articles](#)

[FAQ / foire aux questions >>](#)

[Conditions d'utilisation >>](#)

[Flux RSS >>](#)



biomarqueurs de sensibilisation qui conduiront à définir ces tests in vitro.

Convaincues par l'importance du projet Immunosearch, deux grandes entreprises, Mane et Robertet, ont accepté d'investir dans le capital de la start-up, ce qui crédibilise la démarche de cette dernière. Par l'intermédiaire du pôle, celle-ci a bénéficié d'une aide, d'un montant de 1,4 million d'euros sur trois ans attribuée par le fonds de compétitivité des entreprises.

Pour atteindre ses objectifs, Immunosearch a noué des collaborations avec plusieurs partenaires publics ou privés, comme l'entreprise Iris Pharma, l'institut de pharmacologie moléculaire et cellulaire de Sophia Antipolis et l'Inria. Le projet est aujourd'hui dans sa troisième année.

Contact : Hervé Groux, tél : 09 54 33 22 99 - email : hgroux@immunosearch.fr,
<http://www.immunosearch.fr>

Quand le plasma valorise les déchets de l'industrie de la parfumerie

Aujourd'hui, une importante fraction des déchets issus de la parfumerie est traitée par incinération soit sans réelle valorisation énergétique. L'addition du transport routier dangereux mais aussi source de rejet de CO2 n'inscrit pas cette filière de traitement dans une démarche de développement durable. D'où l'idée de faire appel à la technologie plasma pour valoriser ces déchets, en produisant de l'hydrogène, voire des carburants de synthèse d'une part, mais aussi en créant des petites unités de traitement décentralisées proches des sites de production de ces déchets. Ces objectifs ambitieux sont ceux du projet Valoplasma, labellisé par le pôle Pass. Deux groupes industriels, Mane, pour la partie parfumerie, et Veolia Propreté, pour la partie déchets, sont porteurs de ce projet auquel participe également le centre Energétique des procédés de l'Ecole des mines de Paris (ENSMP), et plus particulièrement l'équipe "plasma" de Sophia-Antipolis. "Cela fait une quinzaine d'années que nous travaillons sur le développement des technologies plasma", rappelle José Gonzalez Aguilar, ingénieur de recherche de l'ENSMP.

Dans un contexte de changement climatique global entraîné par l'accroissement de l'effet de serre, les technologies plasma représentent évidemment une alternative intéressante. "Jusqu'à aujourd'hui, ces technologies se résumaient le plus souvent à celle de la torche à plasma. Or nous envisageons d'étudier d'autres solutions, le plasma ne se résumant pas à cette seule technologie". Une première phase devrait permettre aux partenaires de ce projet de montrer sa faisabilité. Au cours d'une seconde phase, il s'agira de concevoir un pilote afin de tester les solutions envisagées.

"Aujourd'hui, nous répondons à une demande de l'industrie de la parfumerie. Mais à terme, pourquoi ne pas appliquer cette solution à d'autres domaines des déchets", souligne cet ingénieur de recherche de l'Ecole des mines de Paris.

Contact : José Gonzalez Aguilar, tél : 04 97 15 70 52 - email : jose.gonzalez-aguilar@ensmp.fr

Pour en savoir plus :

Pôle de compétitivité Pass, Philippe Claud, délégué général - tél. : 04 92 42 34 84 - email : p.claud@pole-pass.fr

Origine : Technologies Internationales 143 (2/05/2008) - ADIT - http://www.bulletins-electroniques.com/ti/143_08.htm



[[plan du site](#) | [données personnelles & politique de confidentialité](#) | [limites de responsabilité](#) | [faq](#) | [nous contacter](#)]

[[page d'accueil](#) | [découvrir](#) | [consulter](#) | [recevoir](#) | [rechercher](#) | [utiliser](#) | [s'exprimer](#)]

bulletins-electroniques.com tous droits réservés - votre contact : François Moille

4444444007 999999999 6666666059 1010101011